

Révision du SCoT de la CC Bugey Sud

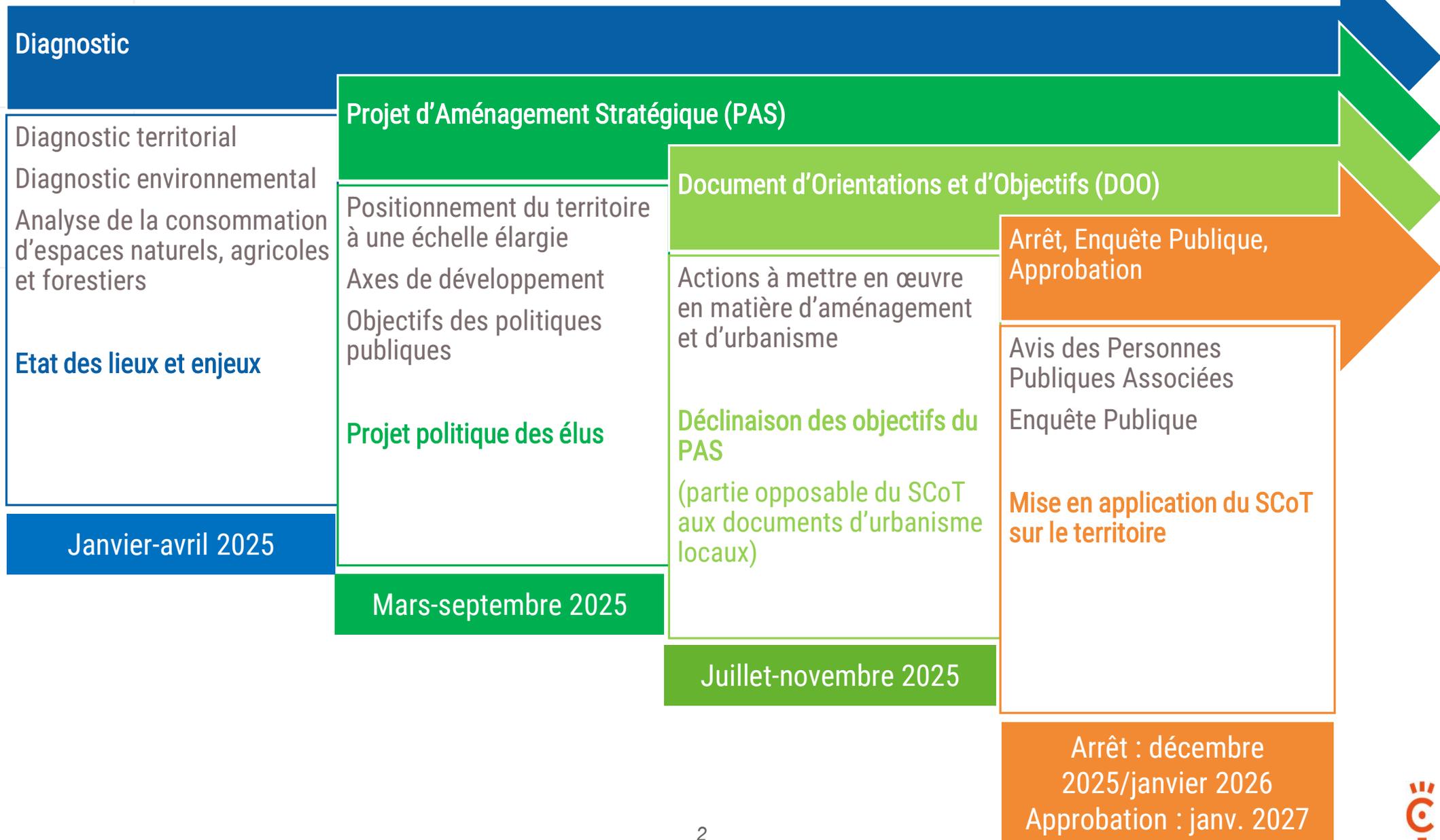
Des enjeux aux objectifs : un Bugey Sud acteur de sa destinée !



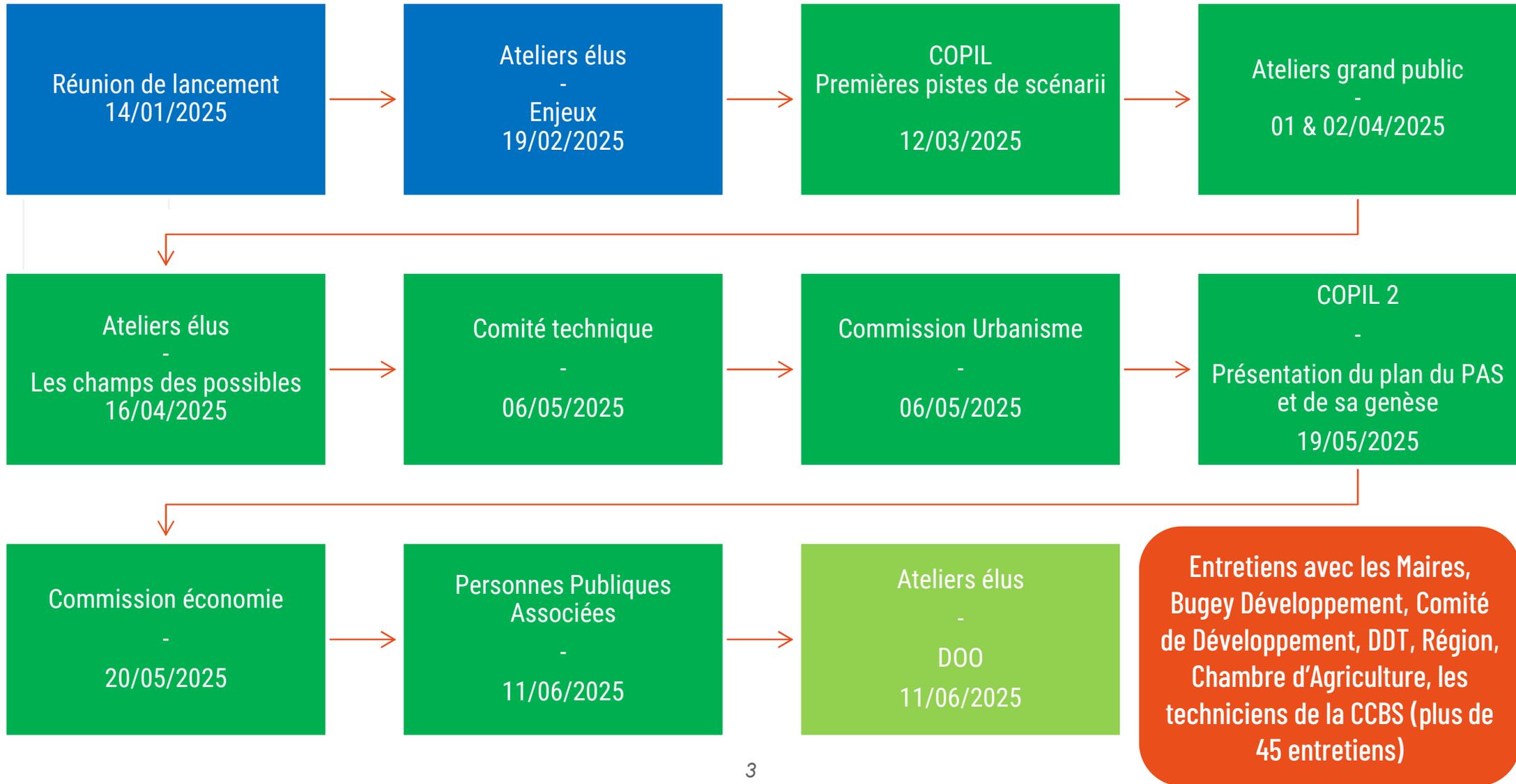
24 juin 2025 - Réunion Publique - Artemare
25 juin 2025 - Réunion Publique - Belley



Le calendrier du SCoT



Synthèse de la concertation politique, technique et citoyenne réalisée



SOMMAIRE

Qui veut gagner un SCoT ?

Un SCoT, quèsaco ?

Pourquoi réviser le SCoT ?

Un territoire en mouvement ?

Les enjeux à relever ?

Les objectifs que le territoire souhaite se fixer ?



Un SCoT est une vision, un projet

A quoi sert un SCoT ?

A rien

A asseoir une
vision commune
du territoire

A intégrer des
normes
supérieures

A organiser le
droit des sols des
communes

Un SCoT est une vision, un projet

Combien d'habitants est-ce que le territoire a gagné entre 2025 et 2021?

450

300

630

225



Un SCoT est une vision, un projet

Quelle est la part des 65 ans et plus sur le territoire ?

16%

19%

21%

24%



Un SCoT est une vision, un projet

Quel est le poids de l'industrie sur le territoire ?

15%

19%

24%

30%



Un SCoT est une vision, un projet

Sur les 18 intercommunalités de l'Ain, le territoire se classe combien en terme de revenu médian disponible ?

8ème

10ème

15ème

17ème



SOMMAIRE

—
Qui veut gagner un SCoT ?

Un SCoT, quèsaco ?

Pourquoi réviser le SCoT ?

Un territoire en mouvement ?

Les enjeux à relever ?

Les objectifs que le territoire souhaite se fixer ?



Un SCoT est une vision, un projet



Une vision et une ambition sur le devenir du territoire et de son aménagement, construites par les élus

Un projet stratégique qui guide les règles d'urbanisme à l'échelle des communes



Cohérence vis-à-vis des contextes, en lien avec les caractéristiques des communes

Cohérence des politiques publiques entre elles pour atteindre les objectifs que le territoire se fixe

Cohérence partenariale, pour mettre en commun des capacités d'action sur des problématiques partagées

Nécessite de trouver des convergences entre
Communes ↔ EPCI ↔ Partenaires

Le SCoT, un document qui répond à une hiérarchie des normes

*Echelle élargie
(régionale)*

- *Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable, d'Égalité des Territoires (règles générales)*
- *Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux*
- *Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux*
- *Schémas Régionaux de Cohérence Ecologique et Climat, Air, Énergie*
- *Schéma régional des carrières*
- *Plans de Gestion des risques d'inondation*

Compatibilité

*Echelle bassin de
vie*

SCoT « intégrateur »

Echelle locale

Plan De Mobilité

*Programme
Local de
l'Habitat*

*Plan Local
d'Urbanisme*

*Opération
> 5 000 m²,
CDAC...*

*Plan Climat Air
Énergie
Territorial*

Le SCoT et la loi Climat & Résilience

2021 - 2031

Baisse de moitié de la consommation foncière des espaces naturels, agricoles et forestiers (création ou extension des espaces urbanisés)

2031 - 2041

Baisse du rythme de l'artificialisation

2041 - 2050

Baisse du rythme de l'artificialisation jusqu'au ZAN

Intégration
des objectifs
de réduction
de la conso.
des ENAF



22 février 2027 pour un SCoT

22 février 2028 pour les PLU et cartes
communales

En cas de non-
intégration, les zones à
urbaniser, A et N ne
pourront pas être
ouvertes à l'urbanisation
à l'occasion d'une
procédure d'évolution

Un changement de périmètre...



- Quelle place à l'échelle régionale et départementale ?
- Quelles relations avec les Pôle métropolitain du Genevois Français et de Métropole Savoie ?
- Quelles relations avec les intercommunalités voisines ?



... des objectifs quantitatifs trop ambitieux ?

Les lignes directrice du SCoT en vigueur

S'appuyer sur la diversité du territoire pour sa reconnaissance à l'échelle régionale

Affermir et développer les ressources économiques pour ancrer et spécifier le territoire dans les flux régionaux

Consolider les ressources environnementales et paysagères pour créer un effet vitrine et renouveler l'image de marque du Bugey

Organiser les complémentarités urbaines pour préserver les échelles de proximité

Les objectifs chiffrés du SCoT en vigueur face à la réalité

50 600 habs. en 2036

34 155 habs. en 2021

+ 1,1%/an entre 2016-2036

+ 0,22%/an entre 2015-2021

+ 375 lgts. entre 2016-2036

+ 162 lgts./an entre 2015-2021

+ 19 ha ENAF pouvant être consommés entre 2016-2036

+ 19 ha/an depuis 2017

Quels objectifs de la révision du SCoT ?



CONSTATS

Seulement 11 communes se sont mises en compatibilité avec le SCoT

Urgence climatique

Objectifs quantitatifs décalés par rapport à la réalité



AMBITIONS

1. Décliner le projet de territoire
2. Renforcer les exigences en matière de conduite de la transition écologique et énergétique
3. Traduire les objectifs de la loi Climat & Résilience
4. Redéfinir les objectifs de réduction de la consommation des espaces naturels et forestiers

Que dit le projet de territoire ?

3 AXES	OBJECTIFS	ORIENTATIONS
<p>1- REDYNAMISER LE TERRITOIRE ET RENFORCER SON ATTRACTIVITÉ RÉSIDEN- TIELLE, ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE</p>	<p>1.1 - Stimuler la création d'emplois et accompagner les mutations structurelles du tissu économique</p> <p>1.2 - Donner à la ville- centre et au pôle d'appui les moyens de jouer leur rôle de locomotive du territoire</p> <p>1.3 - Renforcer l'attractivité résidentielle et maintenir l'équilibre générationnel</p> <p>1.4 - Renforcer la visibilité du territoire et valoriser ses atouts</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'offre de formation initiale et continue • Soutenir le tissu productif local • Améliorer la propension du territoire à consommer localement • Développer l'équipement numérique du territoire et les services associés • Soutenir la redynamisation de Belley et le réaménagement du centre-ville • Lutter contre la vacance du logement • Lutter contre la vacance du commerce • Faire du niveau de services un élément clé de l'attractivité du territoire • Diversifier l'offre d'habitat • Protéger et valoriser le patrimoine • Renforcer la promotion du territoire • Dynamiser l'économie touristique
<p>2- PRÉSERVER LES RESSOURCES, LE CAPITAL ENVI- RONNEMENTAL ET LA QUALITÉ DE VIE DU TERRITOIRE</p>	<p>2.1 - Préserver les ressources et anticiper les effets du changement climatique</p> <p>2.2 - Organiser une mobilité plus durable</p> <p>2.3 - Promouvoir un aménagement du territoire respectueux de la hiérarchie et des équilibres du territoire et développer une stratégie de sobriété foncière</p> <p>2.4 - Organiser la transition énergétique du territoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Préserver la ressource en eau • Préserver la biodiversité • Anticiper les effets du changement climatique sur l'agriculture et la forêt • Promouvoir les véhicules à faibles émissions • Développer l'usage des transports en commun • Déployer le Schéma Directeur des Mobilités Actives • Préserver les espaces agricoles et naturels • Développer de nouvelles formes urbaines moins consommatrices de foncier • Rapprocher l'habitat et l'emploi • Réserver les zones dédiées aux activités économiques strictement incompatibles avec l'habitat • Diminuer les consommations d'énergie • Développer la production d'énergies renouvelables locales
<p>3- ORGANISER ET COORDONNER L'ACTION PUBLIQUE AU SERVICE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET COMMUN</p>	<p>3.1 - Articuler l'action des communes et l'action intercommunale</p> <p>3.2 - Renforcer le lien entre les acteurs du territoire, les habitants et l'institution communautaire</p> <p>3.3 - Renforcer les coopérations avec les territoires voisins</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les liens entre les administrations intercommunales et communales • Compléter le Projet de Territoire par un Pacte Financier et Fiscal • Compléter le Projet de Territoire par un Pacte de Gouvernance • Organiser une seconde échelle de proximité : les bassins de services • Faire du Projet de Territoire un vecteur de sens • Identifier les politiques publiques nécessitant un volet interterritorial et nouer les partenariats correspondants

Un territoire en mutation



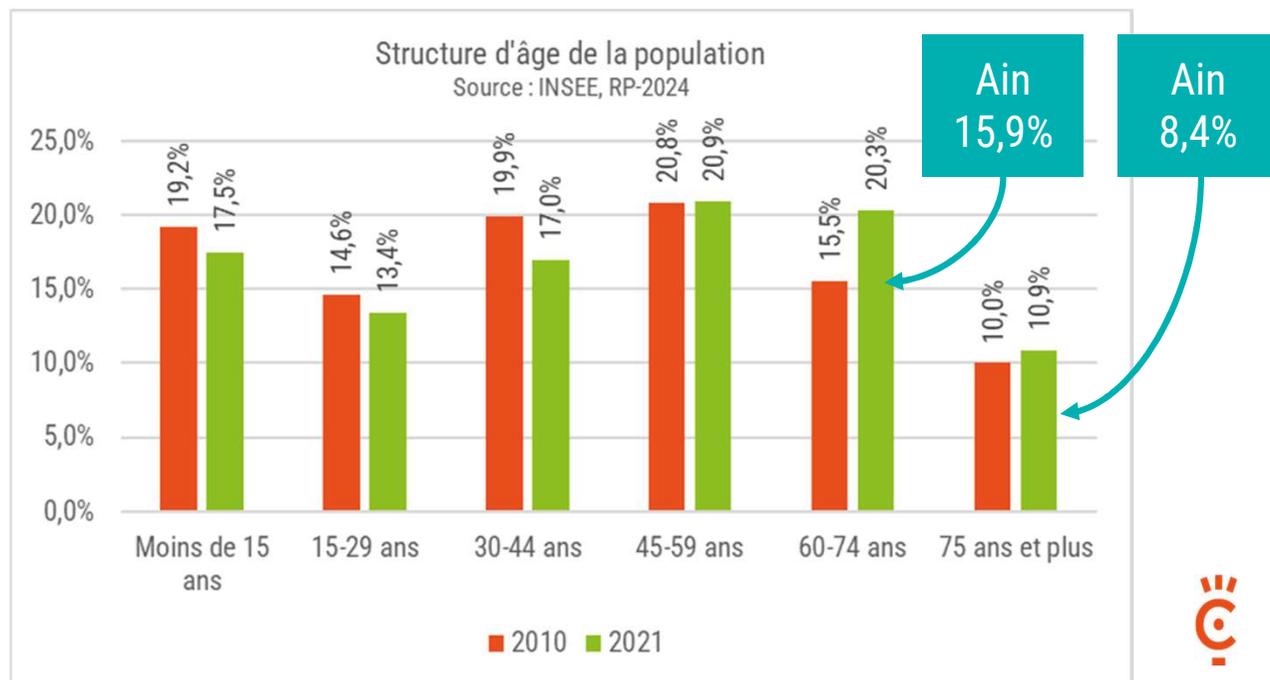
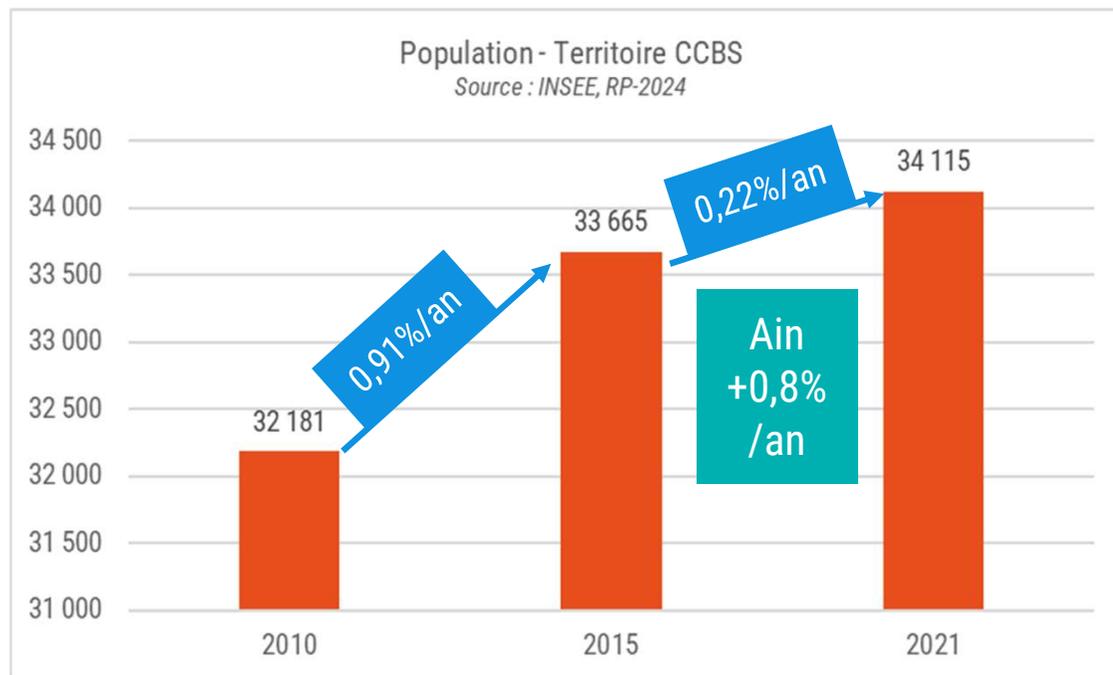
Des classes d'âge jeunes et centrales en diminution... quel avenir pour le territoire ?

La perte de population plus jeune est une problématique pour :

- Les entreprises locales et le maintien de certains savoir-faire
- La vitalité des espaces de vie
- L'image du territoire

La question fatidique :

- Est-ce que le projet de SCoT attend que les jeunes arrivent (**stratégie de la demande**) où est-ce qu'il propose une offre de logement, d'équipements & services et d'accueil/développement pour les entreprises pour les maintenir/attirer (**stratégie de l'offre**) ?

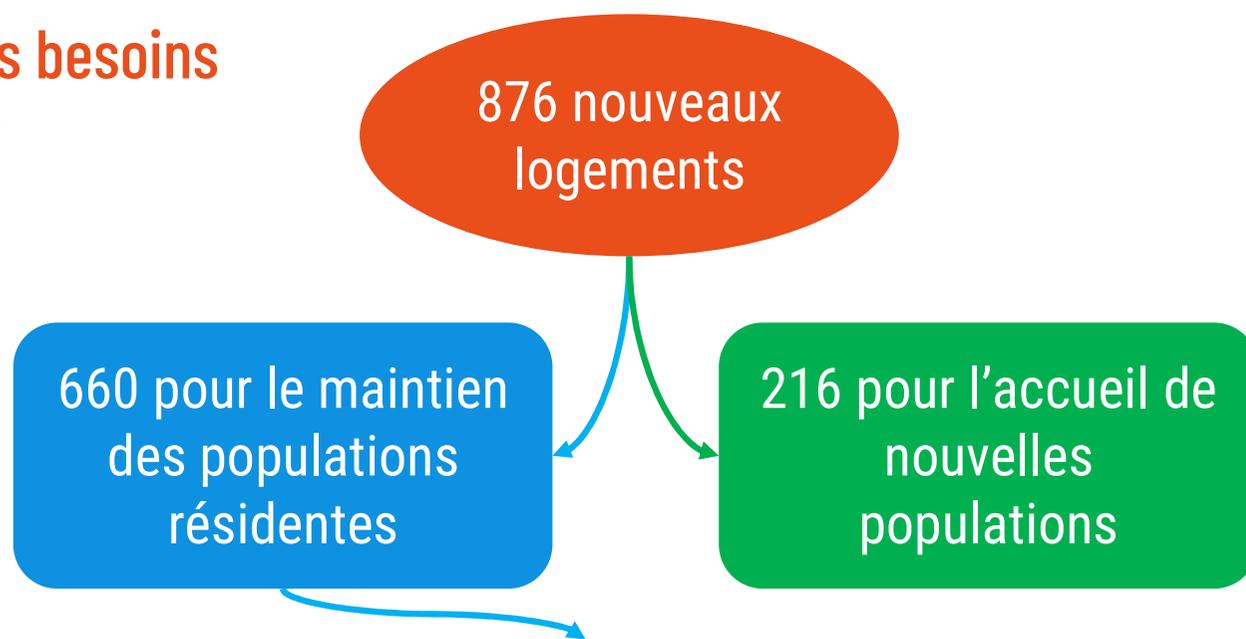


Des logements construits pour les besoins des résidents locaux avant tout ?

Les évolutions sociétales (vieillesse, augmentation des familles monoparentales, ...) concentrent près de 2/3 de la production totale de logements.

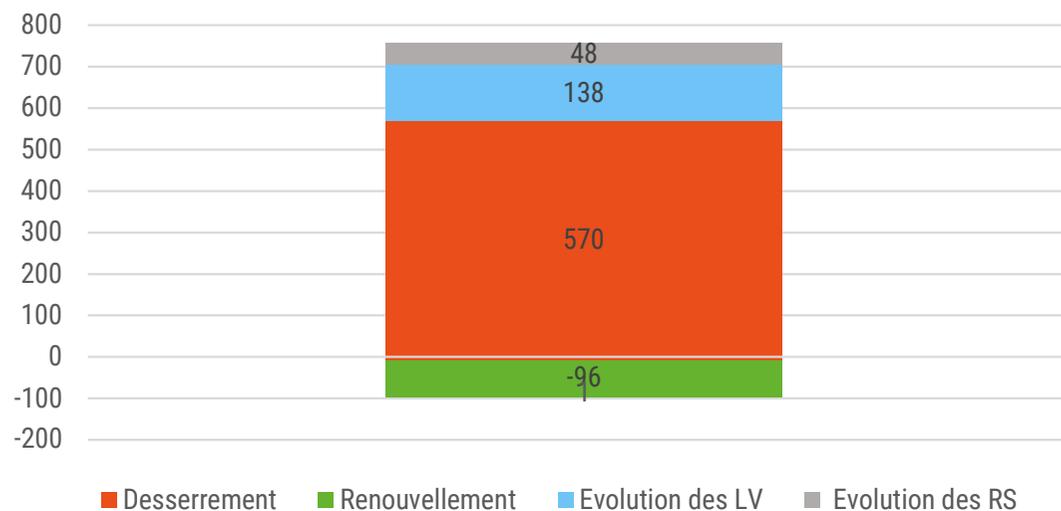
Un taux de vacance des logements élevé : 10% (taux normal entre 5 et 7%).

69% de la livraison des nouveaux logements sont fléchés vers de la maison individuelle.



Point mort 2015-2021

Source : INSEE, Sitadel



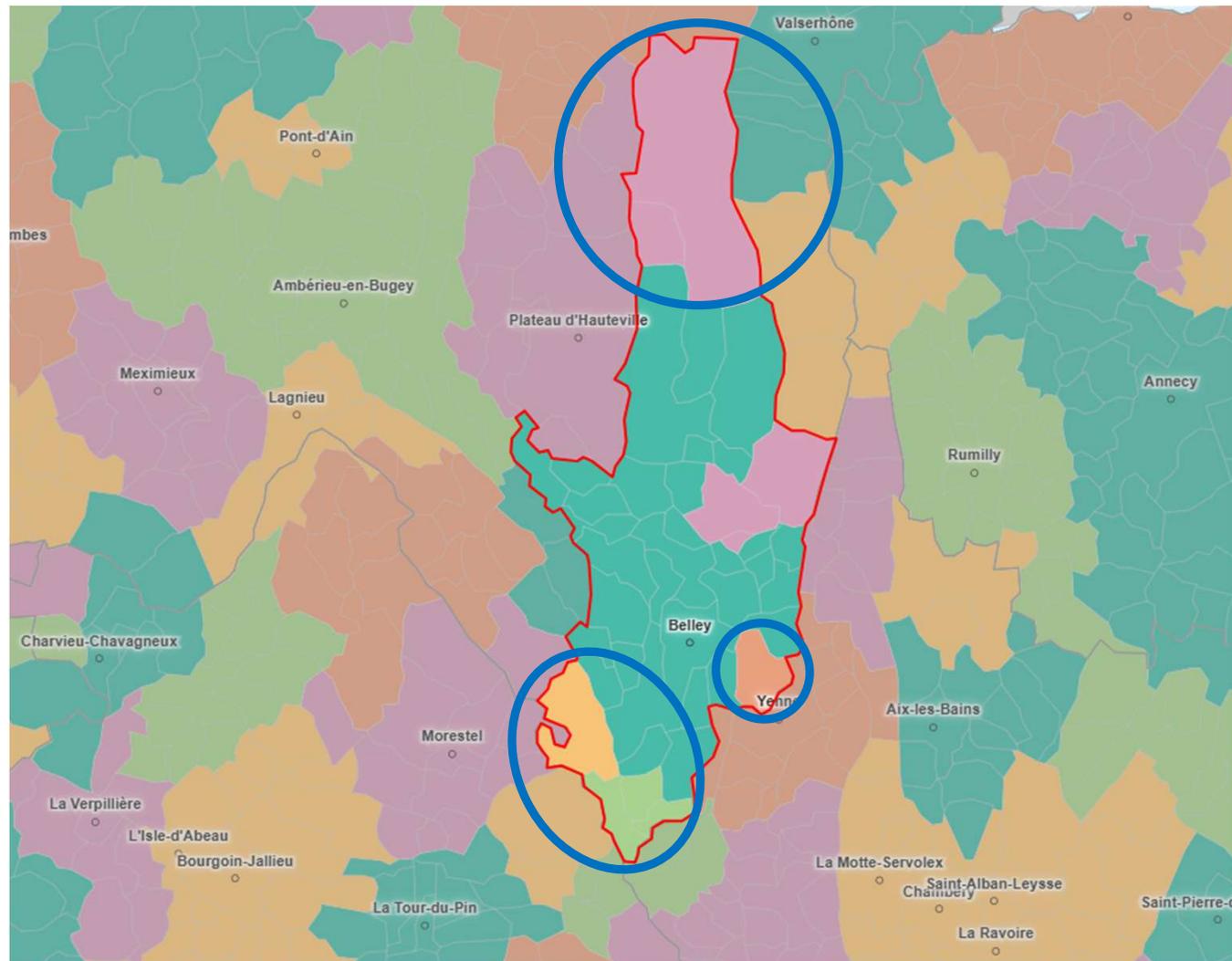
Un espace de conjonction entre plusieurs influences ?

Des franges tournées vers l'extérieur et deux bassins de vie affirmés au sein du territoire : Belley et Culoz-Béon.

Comment organiser le territoire pour que les habitants soient au plus près de ce dont ils ont besoin ?

Bassins de vie

Source : Observatoire des territoires - INSEE



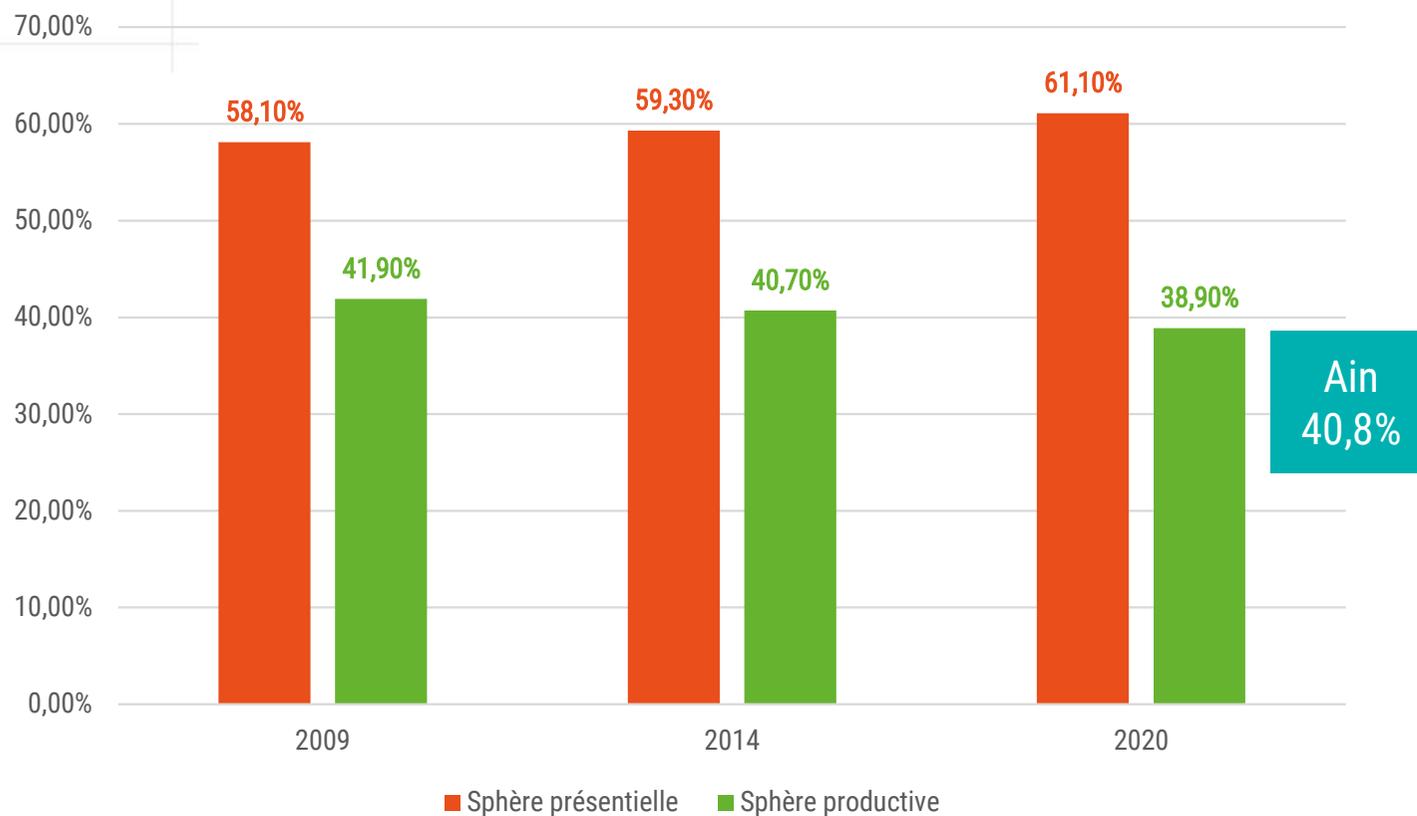
Bassin de vie: constitue le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants.

Une économie dont la morphologie évolue ?

Emplois industriels en % de l'emploi total <i>(Source : INSEE, RP)</i>			
2010	2021	Ain	
27,5%	23,8%	20,2%	

Emplois selon les sphères

Source : INSEE, RP



Les activités présentielles sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.

Les activités productives sont déterminées par différence. Il s'agit des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère.



• Les ressources naturelles, une pression qui s'accroît ?

Un réseau d'assainissement vétuste et aux capacités limitées

- Une trentaine de stations d'épurations sont non conformes en 2023 sur 87.
- La station d'épuration de Belley fonctionne à 99 % de sa capacité et assure à elle seule 40 % du traitement des eaux usées du territoire.
- En moyenne les autres stations (hors Belley) sont à 60% de leur capacité.

Un réseau eau potable de quantité et qualité suffisante

→ Mais soumis à une pression locale sur la qualité de l'eau : 35 à 40 points d'alimentation en eau potable ressources karstiques sous pression de l'activité agricole et domestique.

Eau souterraine et de surface

- Selon le SDAGE, des pressions liées sur la quantité et qualité des eaux de surfaces par des prélèvements d'eau et des pollutions liées à l'activité humaine (*Rejet des stations d'épurations vétustes et pratiques agricoles*).
- Des masses d'eau souterraine bonnes.



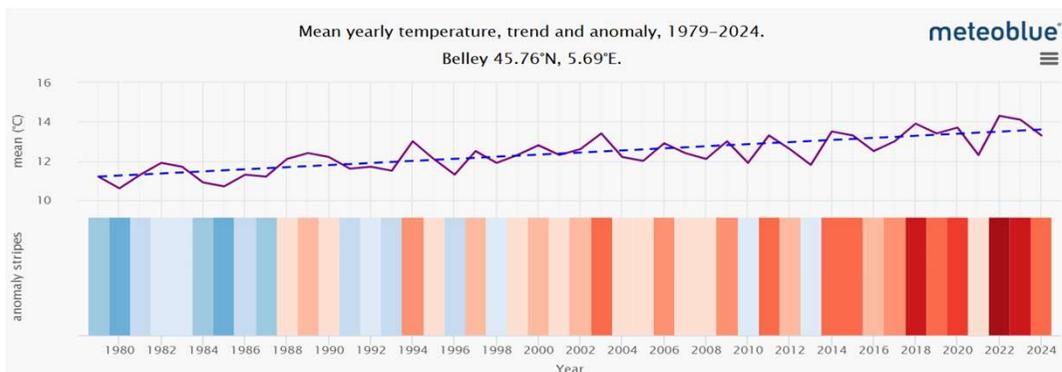
Les ressources naturelles, une pression qui s'accroît ?

Des ressources naturelles sensibles soumises au dérèglement climatique

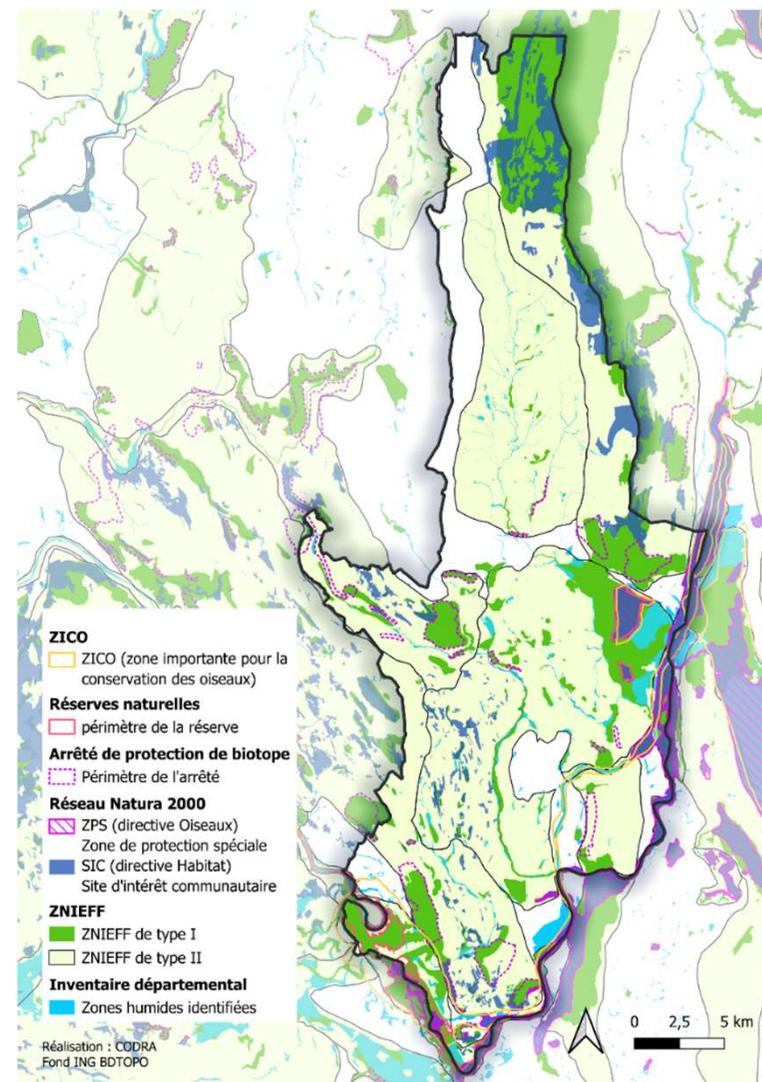
- Une augmentation des températures de 1°C entre 2004 et 2024.
- Une accentuation des années les plus chaudes.

Accentuation des aléas naturels, parfois extrême, en 2050

- 2°C de température supplémentaire.
- Augmentation du cumul des précipitations, du risque de feu de forêt, de sécheresse.
- 8 jours considérés très chaud (>35°C) prévus en 2050 contre 1 aujourd'hui.



Protections et inventaires du patrimoine naturel (Source : INPN, DREAL Rhône Alpes)



Evolution des températures entre 1980 et 2024
(Source : Météoblue)



• Une urbanisation moderne détachée de la charpente paysagère ?

Un territoire au contact de plusieurs pôles métropolitains majeurs exerçant, de manière localisée, une pression foncière et urbaine.

Comment concilier le développement urbain et le respect des spécificités paysagères du territoire ?

Quels objectifs de qualité architecturale et paysagère pour les nouvelles opérations d'aménagement ?



Un territoire fonctionnel

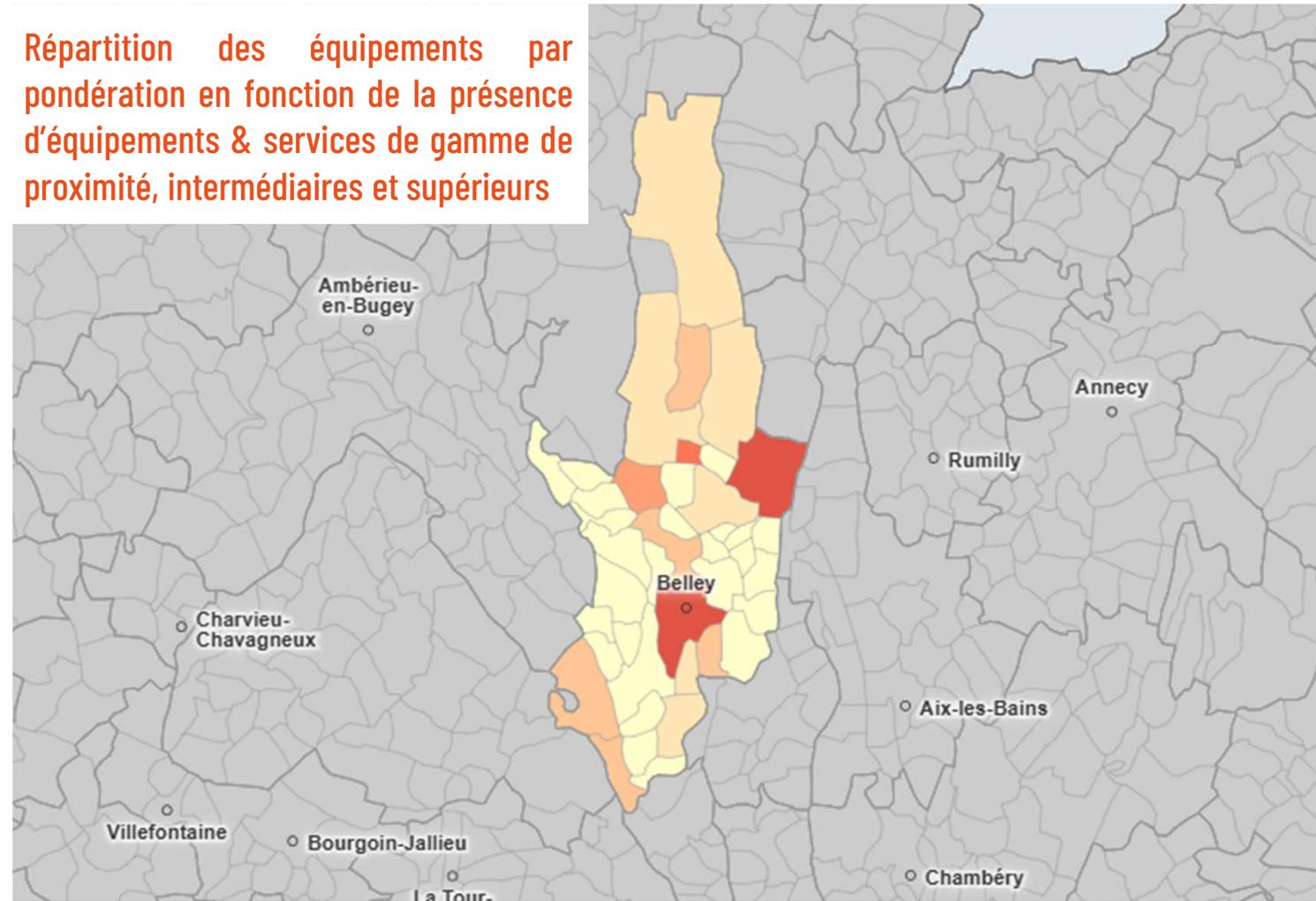


Un maillage d'équipements et de services pour répondre aux besoins des populations ?

Une spatialisation des équipements et services qui reflètent l'existence d'une pluralité de commune au rayonnement plus ou moins élargi.

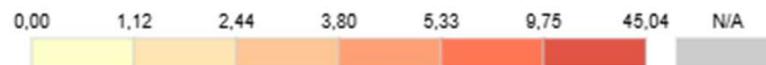
Quel(s) rôle(s) pour les communes au sein de ces espaces de vie?

Répartition des équipements par pondération en fonction de la présence d'équipements & services de gamme de proximité, intermédiaires et supérieurs



Méthodologie :

Classification selon les seuils naturels (méthode Jenks-Fischer)



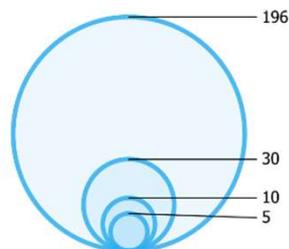
Une offre commerciale polarisée et répondant aux besoins de la population ?

Rôle structurant de Belley : concentration de 61% de l'offre commerciale traditionnelle (moins de 300 m²) complétée par 3 pôles de proximité disposant de plus de 10 commerces : Champagne-en-Valromey, Culoz-Béon et Artemare.

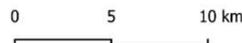
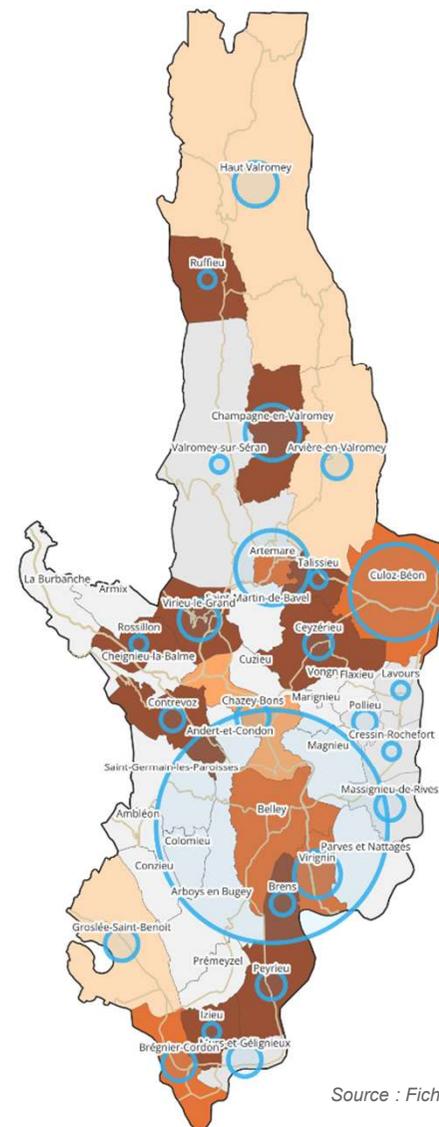
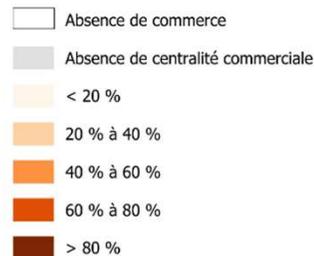
Une bonne préservation des centralités : 70,7% des commerces traditionnels implantés dans les centres-villes et les centres-bourgs.

Des densités en commerces de proximité cohérente avec le volume d'habitants mais plus modeste en équipement de la personne et de la maison.

COMMERCES TRADITIONNELS



PART DE L'OFFRE TRADITIONNELLE EN CENTRE-VILLE ET CENTRE-BOURG (en %)



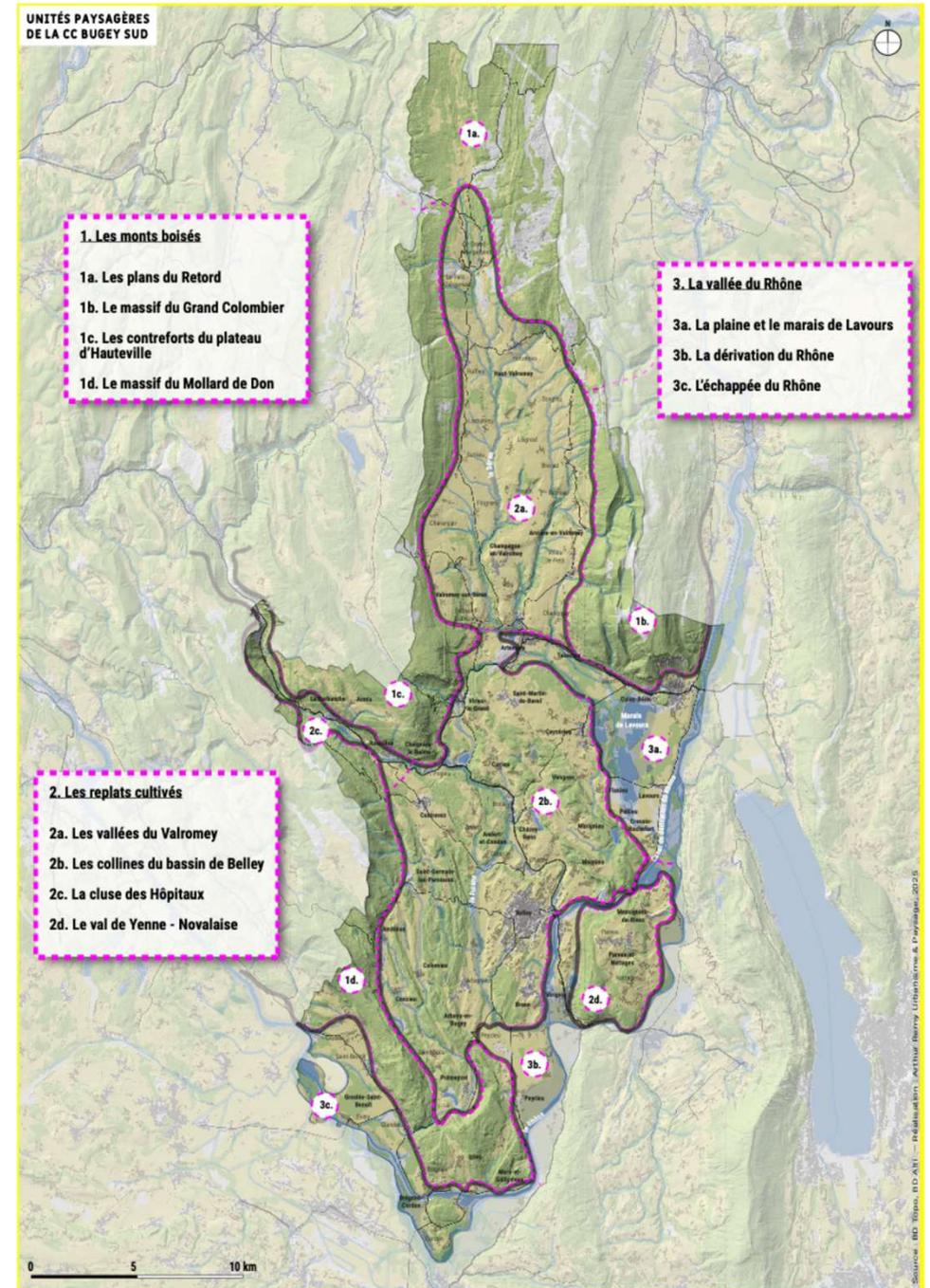
Source : Fichier commerces Société.info 2025

Le paysage, un socle qui organise le territoire ?

Un territoire riche de paysages contrastés, organisés en trois ensembles présentant des ambiances et des caractères distincts.

Comment garantir l'expression de cette diversité paysagère à l'échelle du territoire ?

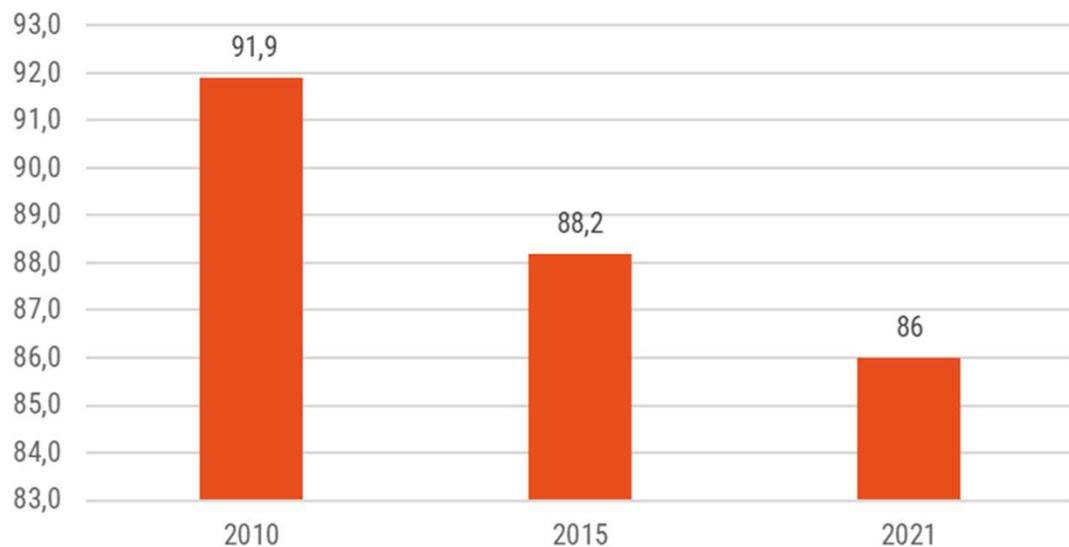
Quels objectifs de qualité paysagère formuler pour ces ensembles paysagers ?



Un territoire qui agit comme un pôle d'emploi ?

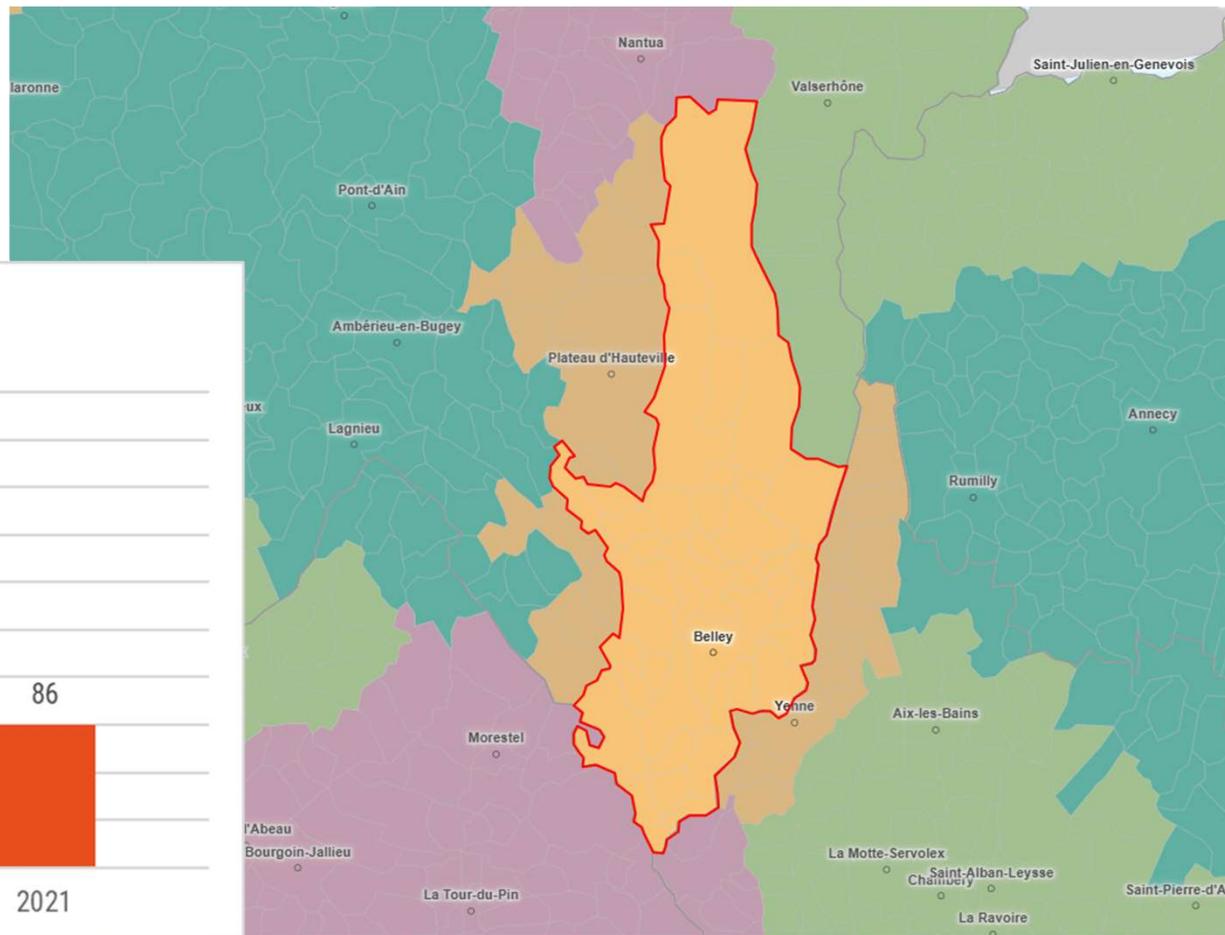
La zone d'emploi de Belley diffuse largement du périmètre intercommunal, mais dont l'influence pourrait d'éroder à terme

Indice Concentration Emploi
Source : INSEE, RP-2024



Zones d'emploi

Source : Observatoire des territoires



Zone d'emploi : espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper des emplois offerts

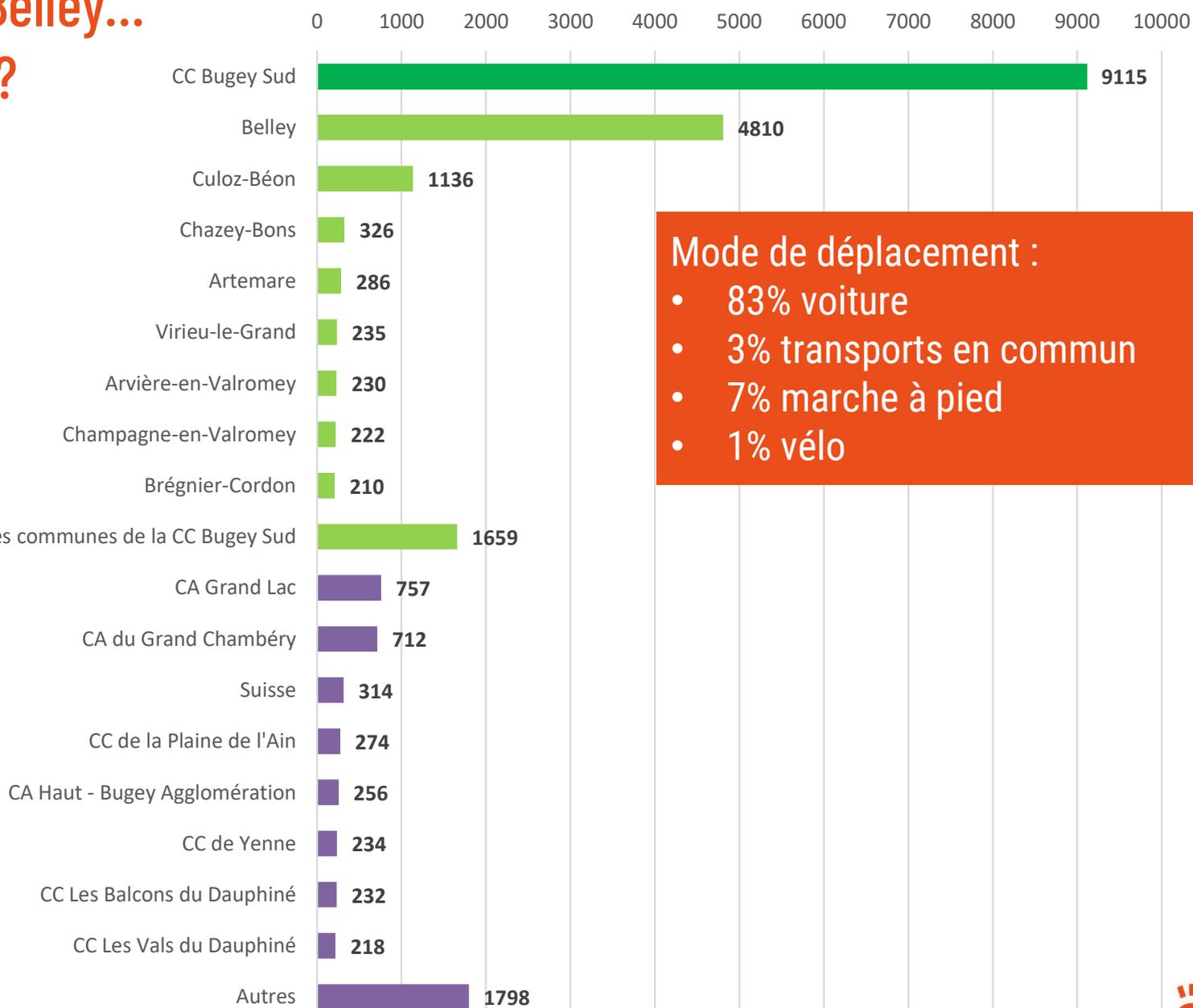
La zone d'emploi de Belley... une zone qui diffuse ?

Des flux domicile-travail internes très importants avec près de 7 personnes sur 10 vivant et travaillant sur le territoire.

Comment organiser ces flux vers les pôles d'emplois ?

Comment organiser les flux qui ne sont pas liés à l'emploi ?

Lieu de travail des habitants de la CC Bugey Sud



Mode de déplacement :

- 83% voiture
- 3% transports en commun
- 7% marche à pied
- 1% vélo

Synthèse des enjeux

Le territoire a besoin d'affirmer sa **résidentialité** pour conforter son bassin d'emploi.

Son développement économique passera par la mise en œuvre de politiques publiques favorables à l'amélioration du cadre de vie des populations :

- **RENDRE DES SERVICES AUX POPULATIONS PAR DES AMENITES (ATOUTS) LOCALES DE QUALITE** (logements, mobilités, équipements & services, ressources naturelles et primaires, accès à la nature, culture, traditions, ...)

Eviter d'entendre le discours :

« On vient ici parce que c'est moins cher »



SOMMAIRE

Qui veut gagner un SCoT ?

Un SCoT, quèsaco ?

Pourquoi réviser le SCoT ?

Un territoire en mouvement ?

Les enjeux à relever ?

Les objectifs que le territoire souhaite se fixer ?



Les grands enjeux synthétisés issus des ateliers participatifs

Maintenir / accueillir les jeunes et les actifs

Offrir un parcours résidentiel en fonction des cycles de la vie

Conforter la vitalité de notre ruralité

Renforcer le rôle de moteur du développement de Belley

Structurer le territoire pour renforcer les liens de petites et grandes échelles

Diversifier les emplois à offrir sur le territoire

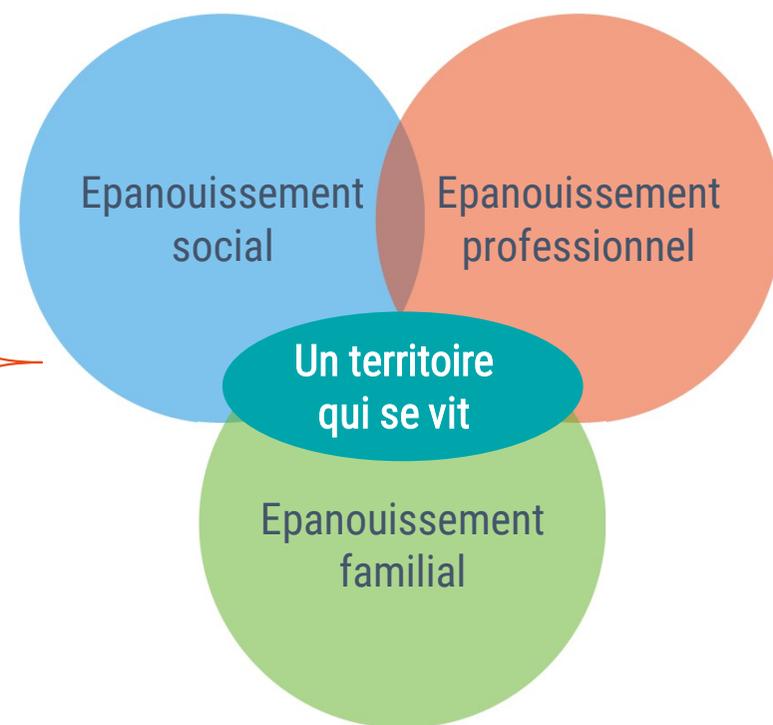
Améliorer les mobilités entre les lieux de vie et les lieux d'emplois et de services

Conforter l'accès aux équipements de santé et de culture

Préserver les paysages naturels et agricoles

Préserver les identités architecturales de notre Bugey

Trouver un équilibre entre valorisation et préservation des ressources naturelles et paysagères



Les ingrédients souhaités par les élus pour le scénario souhaité

Diversification de l'emploi

Diversification de l'offre de logements pour des publics variés

Régénération urbaine (renouvellement urbain, réduction de la vacance de logement)

Formation initiale et continue

Equipements et services pour l'enfance et petite-enfance

Déploiement de circuits alimentaires de proximité et de l'économie circulaire

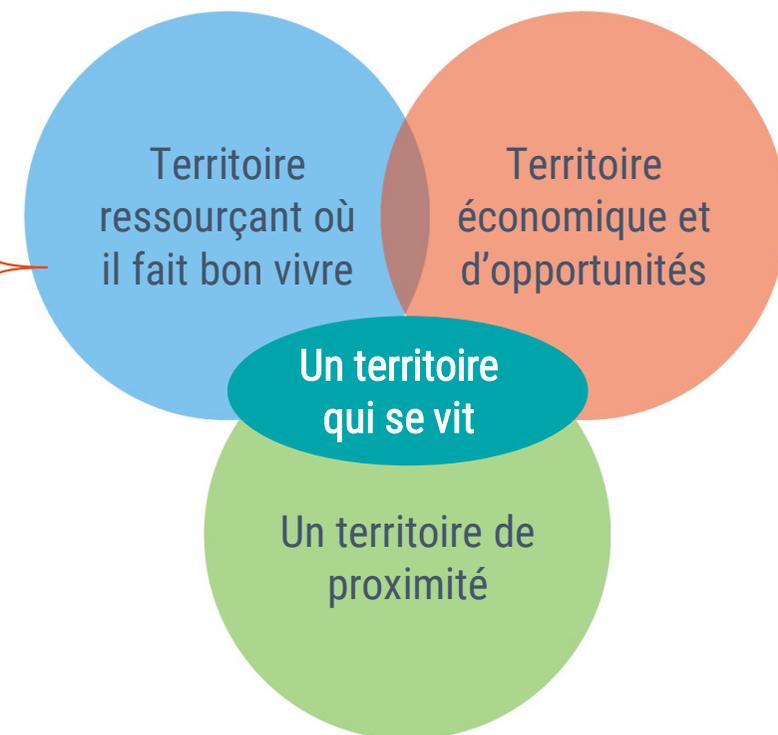
Rabattement des mobilités vers les pôles d'emplois et de services

Conforter l'accès aux équipements de santé

Préservation des paysages et des espaces naturels

Protection des architectures locales

Développement d'un tourisme durable (tourisme sportif, vert, 4 saisons, ...)



La pyramide du Bugey, un territoire de l'Ain, un territoire convivial

A l'image du Grand Colombier, le territoire est une interface entre l'Isère, la Savoie, la Haute-Savoie et l'Ain.

Sa topographie pourrait l'enclaver, pourtant le territoire de la CC Bugey Sud est ouvert vers l'extérieur.

Ses associations, son cadre de vie, son bassin d'emploi sont de ces forces que le territoire cultive.

Mais elles sont questionnées par des dynamiques et influences internes et externes plus ou moins heureuses. Ainsi le territoire se trouve à un point de bascule. Deux choix s'offrent à lui :

- Poursuivre sa structuration au travers des liens à tisser entre ses bassins de services pour unir ses atouts et être dans une démarche active ;
- Succomber aux sirènes de l'attentisme et être dans une stratégie d'opportunisme.

Le souhait exprimé lors des ateliers avec les citoyens et les élus est celui d'un territoire qui renforce ses liens avec ses populations en leur offrant des possibilités de vivre et de grandir ici.

Un trépied pour asseoir de nouvelles dynamiques

Un territoire à attractivité multiple

```
graph TD; A[Un territoire à attractivité multiple] --> B[Patrimoine naturel & bâti]; A --> C[Proximité]; A --> D[Economie];
```

The diagram illustrates a tripod structure. At the top is a rectangular box with an orange border containing the text 'Un territoire à attractivité multiple'. Three arrows originate from the bottom center of this box: a green arrow curves down and to the left to a green rectangular box labeled 'Patrimoine naturel & bâti'; a teal arrow points straight down to a teal rectangular box labeled 'Proximité'; and a dark teal arrow curves down and to the right to a dark teal rectangular box labeled 'Economie'.

Patrimoine naturel & bâti

Proximité

Economie



Un territoire acteur de la transition paysagère et écologique

Les espaces paysagers, naturels comme bâtis, constituent :

- Un atout pour le territoire
- Une opportunité pour relever le défi de la transition écologique

L'enjeu est d'articuler protection des équilibres écologiques et développement territorial.

Un territoire acteur de la transition paysagère et écologique

Caractériser et mettre en valeur le grand paysage

En transversalité avec le label Ville d'Art et d'Histoire

Valoriser les paysages naturels composant le socle du territoire

- Préserver et valoriser les points de vue et les grandes perspectives
- Améliorer les transitions paysagères entre éléments urbains et naturels
- Regagner et recomposer les paysages dégradés (entrées de ville, traversées urbaines, ...)
- Assurer la lisibilité des grands paysages et circonscrire les fermetures paysagères

Protéger et structurer les trames écologiques

- Protéger les continuités écologiques verte et bleues
- Préserver les réservoirs de biodiversité
- Préserver et valoriser les milieux humides
- Protéger les espaces agricoles, supports de biodiversité

Redécouvrir les architectures et les patrimoines bugistes comme révélateur d'une identité bas-bugiste

- S'appuyer sur la diversité architecturale pour renforcer l'attractivité du territoire
- Valoriser le grand patrimoine
Poursuivre la mise en valeur du patrimoine ordinaire
- Construire le patrimoine de demain

Un territoire acteur de la transition paysagère et écologique

Gagner la bataille de la transition écologique et énergétique

Penser l'aménagement résilient

- Conforter la place de la nature dans les trames urbaines
- Favoriser la désimperméabilisation des sols
- Faciliter une évolution du bâti existant dans le respect des formes patrimoniales (réhabilitation, rénovation, changement de destination, ...)

Engager la transition énergétique

- Promouvoir le développement des énergies renouvelables (solaire, récupération de la chaleur fatale, filière bois-énergie, ...)
- Appuyer la rénovation thermique du bâti et le bioclimatisme

Définir une approche durable des ressources naturelles

- Poursuivre l'amélioration de la gestion et de la collecte des eaux usées et pluviales
- Limiter la consommation foncière et l'artificialisation des sols
- Développer la régénération territoriale (recyclage urbain, déchets, matériaux issus de l'exploitation des carrières, ...)

Renforcer la résilience du territoire en faveur de la sécurité et santé humaine

- Contribuer au défi du réchauffement climatique (séquestration carbone, diminution des GES, ...)
- Limiter l'exposition des populations aux risques d'inondation, de ruissellement, de mouvement de terrain, d'éboulement, ...
- Améliorer la qualité de l'air
- Renforcer l'accès aux espaces naturels

Un territoire acteur de la proximité

Le territoire est constitué de 3 espaces de vie (ou bassins de services) complémentaires devant être vecteurs d'une attractivité commune et recherchée collectivement. Il en va du maintien d'une ruralité vivante et accueillante.

Sans quoi, le territoire deviendrait une « annexe dortoir » des bassins d'emplois métropolitains et agglomérés voisins.

L'enjeu est d'organiser le développement territorial à partir d'espaces structurants et complémentaires. L'offre de services et leur qualité sont les ciments pour maintenir les jeunes et conserver cette notion de vitalité locale/territoriale.

Un territoire acteur de la proximité

Organiser la proximité pour mieux rayonner

Faire émerger des polarités fonctionnelles au sein de bassins de services structurants

- Renforcer les bassins de services par un réseau de polarités complémentaires

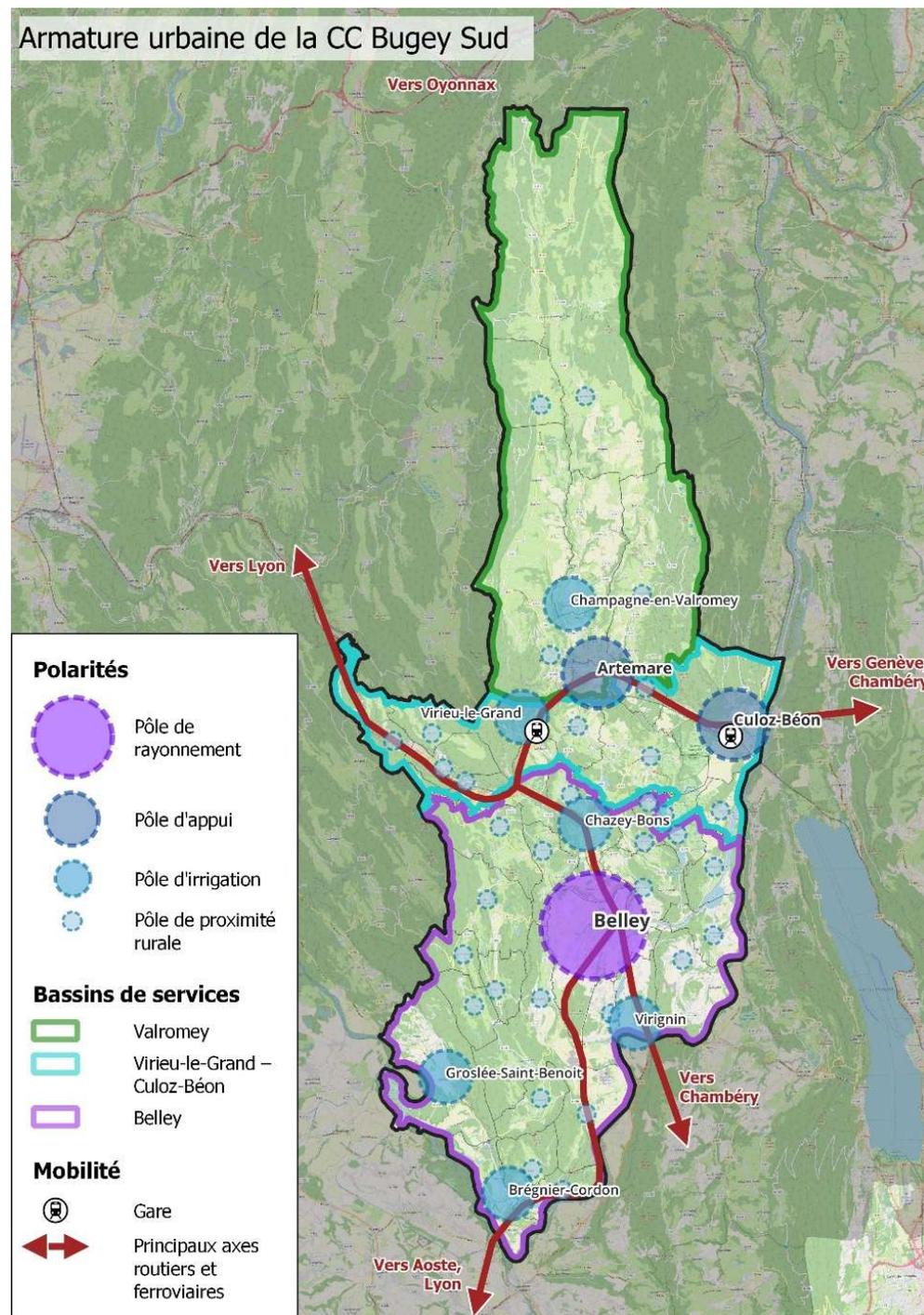
Organiser les chaînes de mobilités de petite et grande échelle

- Organiser une offre de rabattement depuis les principales polarités
- Répondre aux besoins diffus de déplacement (TAD, liaisons douces, usages collectifs de la voiture, ...)



Un territoire acteur de la proximité

Des équilibres territoriaux autour de polarités communales dotées d'équipements qui structurent la proximité.



Un territoire acteur de la proximité

Choisir le Bas Bugéy pour sa qualité de vie

Renouveler les conditions d'accueil au travers d'un habitat diversifié

- Favoriser le mieux vivre dans son logement
- Offrir un parcours résidentiel pour tous
- Répondre aux besoins spécifiques en hébergement (seniors, jeunes actifs, apprentis, ...)

Conforter le commerce dans son rôle social

- Favoriser le maintien et le renouvellement du commerce de première proximité
- Stopper les extensions des zones commerciales

Accompagner de manière qualitative le développement urbain

- Composer un projet urbain en lien avec les caractéristiques d'implantation des bourgs et villages
- Etudier la sensibilité paysagère avant toute nouvelle implantation
- Protéger les coupures vertes d'urbanisation

Donner une liberté de choix aux populations par les services

- Proposer une offre de formation adaptée à l'économie du territoire
- Déployer une offre culturelle en réseau
- Redynamiser par la mixité des fonctions dans les centres villes et villages



Un territoire acteur de son développement

La qualité du cadre de vie est intimement liée à la présence de l'emploi.

Fort d'un tissu industriel varié, le tissu économique est confronté à un vieillissement de ses actifs et à une problématique de transmission de savoir-faire qui a fait la force de son attractivité économique.

Le bassin d'emploi de Belley constitue un centre névralgique que le territoire entend préserver.

L'enjeu est de redonner de l'élan à l'attractivité économique en cherchant à maintenir les savoir-faire et à diversifier les activités économiques pour donner corps à une attractivité globale du territoire.

Un territoire acteur de son développement

**Organiser un
développement
économique qui diffuse**

**Dresser une armature
économique lisible pour un
bassin d'emploi affirmé**

- Renforcer la lisibilité économique du territoire pour une armature des zones d'activités optimisée

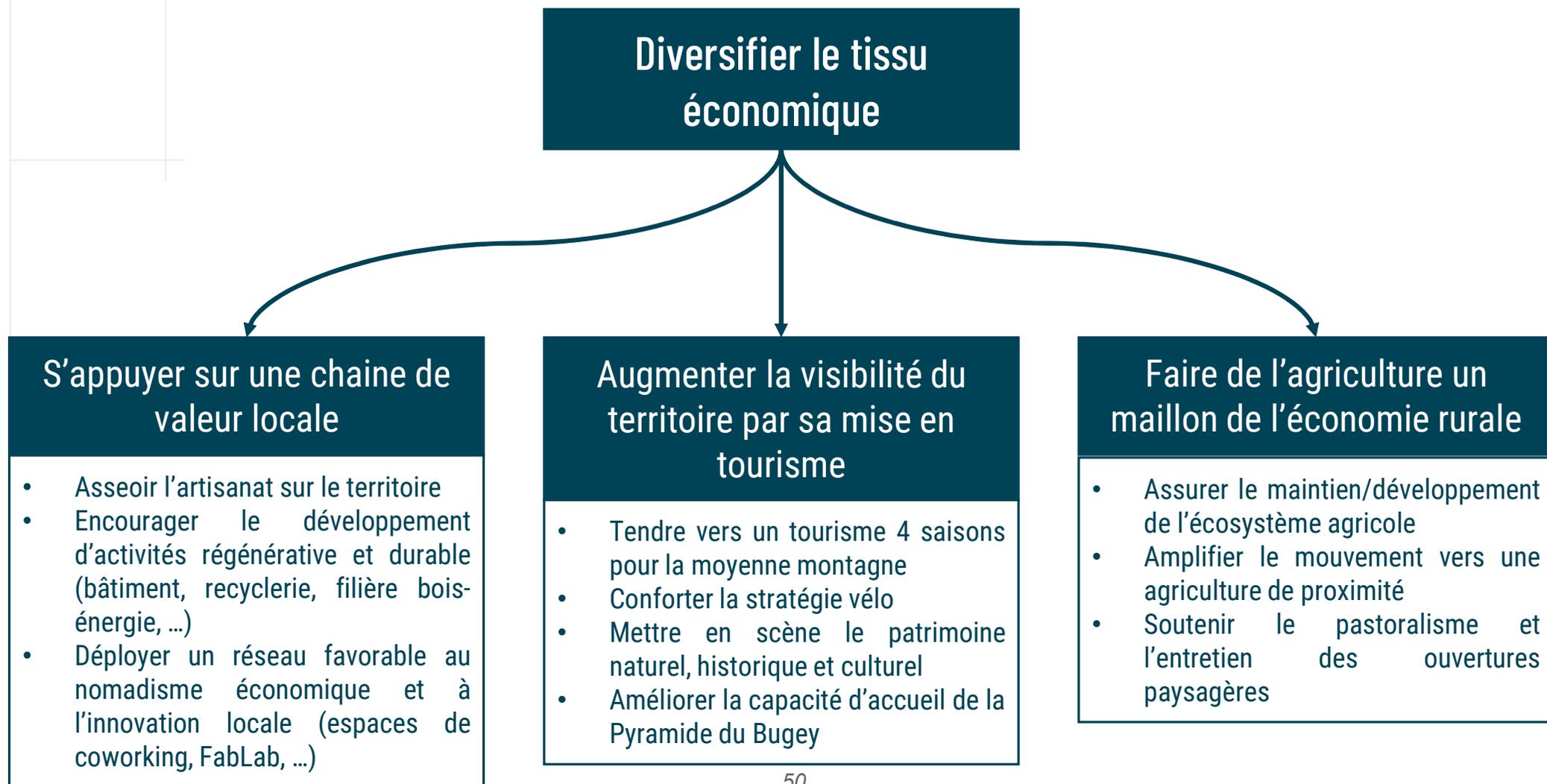
**Offrir des capacités de
d'accueil et de développement
en réponses au parcours
résidentiel des entreprises**

- Faciliter le parcours résidentiel des entreprises par une offre foncière et immobilière pro-active
- Assurer une bonne desserte des ZAE
- Prioriser la requalification des ZAE existante

**Diffuser le développement
économique ailleurs qu'en
zones d'activités**

- Valoriser l'économie sociale et solidaire et circulaire
- Permettre le déploiement des activités économiques dans les cœurs de villes et villages

Un territoire acteur de son développement



Les grands objectifs quantitatifs



Ambition 2025-2045

+ 2 490 habitants
+0,35%/an
+124/an



+ 2 042 nouveaux logements
+102/an



+ 974 emplois
+49/an

Observation 2015-2021

+ 450 habitants
+0,22%/an
+75/an

+ 876 nouveaux logements
+146/an

+ 104 emplois
+17/an



MERCI DE
VOTRE ATTENTION !

